

L'Info-Communautaire de

SAINT-CHRYSOSTOME

Avril 2020

450-826-3911 • www.mun-sc.ca





VA BIEN ALLER



QUÉBEC.CA/CORONAVIRUS

418/450/514/819 ou

1877 644-4545

L'utilisation des abris temporaires (Tempo) est permise entre le 1er octobre et le 30 avril.

La prochaine réunion du conseil municipal prévue le 6 avril se fera à huis clos par mesure de sécurité (COVID-19)

TABLE DES MATIÈRES

Nouvelles municipales	2-5
-----------------------	-----

Nouvelles commerciales6-	7
--------------------------	---



<u>Maire</u>

Gilles Dagenais

Conseiller, district 1

Colette Jaquet

Conseiller, district 2

Marc Roy

Conseiller, district 3

Steve Laberge

Conseiller, district 4

Richard Beaudin

Conseiller, district 5

Mélissa St-Jean

Conseiller, district 6

Mario Henderson

<u>Directrice générale</u> Céline Ouimet

Directrice générale adjointe

Claudine Beaudin

Trésorière

Linda Hébert

Adjointe administrative

Sandra Credali

<u>Urbanisme/Inspecteur municipal</u>

Sébastien Pelletier

Coordonnatrice des loisirs

Crystelle Laplante

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi: 8h30 -12h00

13h00 -16h30 Vendredi: 8h30 -12h00

13h00 - 15h00

Séances du conseil municipal 2020 :

Lundi, le 6 avril

Lundi, le 4 mai

Lundi, le 1er juin

Lundi, le 6 juillet

Lundi, le 3 août

Mardi, le 8 septembre

Lundi, le 5 octobre

Lundi, le 2 novembre

Lundi, le 7 décembre

BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal est fermé au public mais tous les employés sont au travail. Vous pouvez nous joindre au 450-826-3911 pour toutes questions ou par le compte Messenger de la municipalité de 8h30 à 16h30.

COLLECTE DES ORDURES, MATIÈRES RECYCLABLES, MATIÈRES ORGANIQUES

La compagnie qui s'occupe de la collecte des ordures et des matières recyclables nous a envoyé ce message:

« Nous aimerions encourager les citoyens à sortir leur bac à ordures et recyclage en bordure de la route au moins 24 heures avant la collecte et de désinfecter les poignées dans le but de réduire les risques de propagation du virus. Si des citoyens sont en isolement, il est fortement recommandé qu'ils ne manipulent pas leur bac. »

FQM (FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS)

Gestion des matières résiduelles dans le contexte de la pandémie

Dans le contexte actuel lié à la COVID-19, RECYC-QUÉBEC invite les citoyens à prendre certaines précautions afin de limiter les risques de propagation :

La directive de limiter vos sorties s'applique aussi pour vos matières résiduelles: gardez vos contenants consignés à la maison, reportez à plus tard les déplacements aux écocentres et autres points de dépôt.

Les mouchoirs, masques, lingettes et gants souillés doivent être mis dans des contenants de déchets fermés.

Ces directives pourront évoluer et être mises à jour au cours des prochains jours. Nous vous tiendrons informés. Nous vous invitons à partager ces informations au sein de votre communauté.

PROGRAMME PATT.

Le programme est destiné à offrir une aide financière pour répondre aux besoins des travailleurs qui, en raison d'un isolement pour contrer la propagation du virus COVID-19, ne peuvent gagner en totalité leur revenu de travail et qui ne sont pas amdissibles à un autre programme d'aide financière.

Le montant forfaitaire accordé à la personne admissible est de 573 \$ par semaine, pour une période de 14 jours d'isolement. Si son état de santé le justifie, la période de couverture de la personne admissible peut être prolongée jusqu'à un maximum de 28 jours.

https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-financiere/programme-aide-temporaire-aux-travailleurs/#c46320

AIDE FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT

Voici les coordonnées de notre député fédérale et de notre député provinciale pour les demandes d'aide financière :

Claude de Bellefeuille: 1-866-561-0644 ou 450-371-0644

Claire Isabelle: 1-866-540-9097



PERMIS DE CONSTRUCTION

Avis aux citoyens de Saint-Chrysostome concernant les demandes de permis et certificats (construction, rénovation, agrandissement, bâtiments accessoires, piscine, clôture, installation septique, puits)

Comme vous le savez, le COVID-19 oblige la population à modifier certaines façons de procéder. Il en est de même pour l'émission des permis et certificats à la municipalité puisque l'accès à l'hôtel-de-ville est interdit jusqu'à nouvel ordre. Puisque le printemps amène les projets de construction ou de rénovation, une solution vous est proposée afin de faire une demande de permis. Il s'agit de vous rendre sur le site internet de la municipalité et d'imprimer le formulaire de demande de permis.

Pour ceux qui ne sont pas habitués à consulter le site, voici le "chemin" à suivre :

- ♦ Sur la page d'accueil, dans la partie de gauche, déplacez votre souris sur l'onglet "Services aux citoyens", suivi de l'onglet "Urbanisme" et cliquez sur celui de "permis et certificats".
- ♦ Dans la page "permis et certificats", cliquez sur le lien "DEMANDE DE PERMIS".
- ♦ Imprimez ce formulaire remplissez les informations et retournez-le par courriel (urbanisme@mun-sc.ca) ou par la poste.
- ♦ Tout dépendant du type de projet pour lequel le permis est demandé, il est possible que des documents supplémentaires soient demandés.
- Pour ceux qui n'ont pas de connexion internet à la maison, il vous est possible d'appeler à l'hôtel-de-ville (450-826-3911) afin de faire une demande pour que l'on vous transmette le formulaire par la poste.

Note : Cette demande de permis en ligne ne peut être utilisée pour une demande de permis de feu.

MISE À JOUR SUR LA DISTRIBUTION DU PUBLISAC

À la suite des récentes annonces de notre gouvernement du Québec au sujet de la suspension temporaire des activités non-essentielles pendant la pandémie, TC Transcontinental continue, à la demande du gouvernement, à servir ses clients dans les entreprises et services identifiés comme essentiels. Nous devons donc maintenir notre service de distribution pour tous nos clients qui font partie des commerces et services déclarés essentiels par le gouvernement du Québec.

PERMIS DE FEU

La municipalité n'octroie plus de permis de feu jusqu'à nouvel ordre.







AVIS PUBLIC concernant la reconduction de la division du territoire de la Municipalité de Saint-Chrysostome en districts électoraux.

À tous les électeurs de la municipalité de Saint-Chrysostome,

Avis est, par la présente, donné par Mme Céline Ouimet, directrice générale/secrétairetrésorière le 11^e jour de mars 2020, que la Commission de la représentation électorale a confirmé que la municipalité remplit les conditions pour reconduire la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux représenté chacun par un conseiller municipal et délimité de façon à assurer un équilibre quant au nombre d'électeurs dans chacun d'eux et quant à leur homogénéité socio-économique.

Les districts électoraux se délimitent (en utilisant autant que possible le nom des voies de circulation et en évitant la délimitation à l'aide des points cardinaux) comme suit :

Nombre d'électeurs : 369 District électoral : #1

<u>Description</u>: La Rivière des Anglais, la ligne arrière des emplacements ayant front sur le chemin de la Rivière des Anglais (côté nord-est et sud-ouest), la Rivière des Anglais, le rang Duncan, la ligne arrière des emplacements ayant front sur le rang de la Rivière Noire Sud (côté ouest), la ligne arrière des emplacements ayant front sur le rang Saint-Antoine (côté sud-ouest), la ligne arrière des emplacements ayant front sur le rang Saint-Louis (côté sud et sud-ouest), la ligne arrière des emplacements ayant front sur le rang Saint-Antoine (côté sud-est) et la limite municipale.

Nombre d'électeurs : 347 District électoral : #7

<u>Description</u>: La limite municipale, la ligne arrière des emplacements ayant front sur le rang Saint-Michel (côté nord-ouest), la ligne arrière des emplacements ayant front sur le rang Sainte-Anne (côté est), la ligne arrière des emplacements ayant front sur la rue Saint-Léon (côté nord-est), la ligne arrière des emplacements ayant front sur la rue Saint-Alexis (côté nordouest) jusqu'à la ligne arrière des emplacements ayant front sur le rang Notre-Dame (côté nord-ouest) en passant par l'intersection des rues Saint-Pierre et Saint-Alexis, cette ligne arrière, le rang Duncan, la Rivière des Anglais, la ligne arrière des emplacements ayant front sur le chemin de la Rivière des Anglais (côtés sud-ouest et nord-est) et la Rivière des Anglais.

Nombre d'électeurs : 272 District électoral

<u>Description</u>: La rivière des Anglais, la limite municipale, la ligne arrière des emplacements ayant front sur le rang Saint-Antoine (côté sud-est), la ligne arrière des emplacements ayant front sur le rang Saint-Louis (côtés sud-ouest et sud), la ligne arrière des emplacements ayant front sur le rang Saint-Antoine (côté sud-ouest), la ligne arrière des emplacements ayant front sur le rang de la Rivière noire sud (côté ouest) et le rang Duncan.

Nombre d'électeurs : 389 District électoral

<u>Description</u>: Le rang Duncan, la ligne arrière des emplacements ayant front sur le rang Notre-Dame (côté sud-est), la ligne des emplacements ayant front sur la rue des Pins (côtés nord-est et nord-ouest), la ligne séparative des lots 875 (lot 5 484 025) et 876 (lot 5 484 639), le rang Saint-Joseph, la limite nord-ouest du lot 1425 (lot 5 483 961), la limite sud-ouest du lot 1391 (lot 5 483 688) et le prolongement de cette limite, la ligne séparative des lots 1403 (lot 5 483 686) et 1404 (lot 5 483 687), la limite sud-ouest du lot 1376 (lot 5 483 700) et le prolongement de cette limite, la limite municipale et la Rivière des Anglais

District électoral Nombre d'électeurs: 391

Description : La ligne arrière des emplacements ayant front sur le rang Saint-Joseph (côté sud-ouest), la ligne séparative des lots 876 (lot 5 484 025) et 875 (lot 5 484 639), la ligne arrière des emplacements ayant front sur la rue des Pins (côtés nord-ouest et nord-est), la ligne arrière des emplacements ayant front sur le rang Notre-Dame (côtés sud-est et nord-ouest) jusqu'à la rue Alice-Laberge, le rang Notre-Dame et la ligne arrière des emplacements ayant front sur le rang Notre-Dame (côté sud-est).

District électoral Nombre d'électeurs : 345

<u>Description</u>: La limite municipale, le prolongement de la limite sud-ouest du lot 1376 (lot 5 483 700) et cette limite, la ligne séparative des lots 1403 (lot 5 483 686) et 1404 (lot 5 483 687), le prolongement de la limite sud-ouest du lot 1391 (lot 5 483 688) et cette limite, la limite nord-ouest du lot 1425 (5 483 961), le rang Saint-Joseph jusqu'à la ligne séparative des lots 875 (lot 5 484 639) et 876 (lot 5 484 025), la ligne arrière des emplacements ayant front sur le rang Saint-Joseph (côté sud-ouest), la ligne arrière des emplacements ayant front sur le rang Notre-Dame (côté sud-est), le rang Notre-Dame jusqu'à la rue Alice-Laberge, la ligne arrière des emplacements ayant front sur le rang Notre-Dame (côté nord-ouest), la ligne arrière des emplacements ayant front sur la rue Saint-Pierre (côté nord-ouest), la ligne arrière des emplacements ayant front sur la rue Saint-Alexis (côté nord-ouest), la ligne arrière des emplacements ayant front sur la rue Saint-Léon (côté nord-est), la ligne arrière des emplacements ayant front sur le rang Sainte-Anne (côté est) et la ligne arrière des emplacements ayant front sur le rang Saint-Michel (côté nord-ouest).

Avis est aussi donné que l'avis public de reconduction de la même division est disponible, à des fins de consultation, au bureau du soussigné, à l'hôtel de ville, aux heures régulières de bureau, à l'adresse indiquée ci-dessous.

AVIS est également donné que tout électeur, conformément à l'article 40.4 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2), peut dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition à la reconduction de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux. Cette opposition doit être adressée comme suit :

> Mme Céline Ouimet, Directrice générale/secrétaire-trésorière 624, rue Notre-Dame, 2e étage SAINT-CHRYSOSTOME. Oc. JOS 1RO

Avis est de plus donné que, conformément à l'article 40.5 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2) :

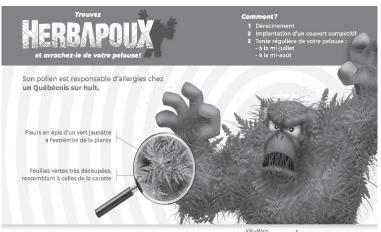
La directrice générale/secrétaire-trésorière doit informer la Commission de la représentation que la municipalité a reçu, dans le délai fixé, un nombre d'opposants qui est égal ou supérieur à 100 électeurs (article 18). Dans ce cas, elle devra suivre la procédure de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux prévue à la section III de la Loi.

Donné à Saint-Chrysostome, ce 11e jour du mois de mars 2020

Madame Céline Ouimet

Directrice générale/secrétaire-trésorière





herbapoux.ca

Montréal ∰

+ L'ASSOCIATION PULMONAIRE

Si vous avez des questions à poser aux conseillers municipaux qui se réuniront le 6 avril prochain à huis clos, veuillez les envoyer par courriel à dg@mun-sc.ca. Les conseillers pourront y répondre.

Voici les points qui sont à l'ordre du jour :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

- 8 Adoption résolution des séances du conseil en temps de COVID-19
- 9 COVID-19 / Services essentiels
- 10 Avis de motion et dépôt du projet de règlement modifiant le règlement no. 215-2019 fixant les taux de taxation et de compensation pour l'exercice financier 2020
- 11 Entente intermunicipale de transport collectif / Municipalité Ormstown
- 12 Transport collectif / MRC le Haut-Saint-Laurent
- 13 Approbation budget révisé OMH au 11 mars 2020 PU-REG
- 14 Convention d'aide financière PPASEP, volet 1 / Étude de vulnérabilité
- 15 Programme PRIMADA / Aide financière salle communautaire
- 16 Soumission « Réfection du toit de l'Hôtel de ville »
- 17 Résolution d'appui TECQ
- 18 Formation inspecteur municipal COMBEQ / Savoir composer avec les situations et les clientèles difficiles

SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 19 Demande du service incendie
- 20 Remboursement facture repas SSI / Intervention 2 mars 2020
- 21 Afficheur de vitesse / Désigner endroit de localisation (route numérotée permission MTQ)

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, HYGIÈNE DU MILIEU ET BÂTIMENTS

- 22 Renouvellement contrat de sel / UMQ
- 23 Réparations camion Inter 2000

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

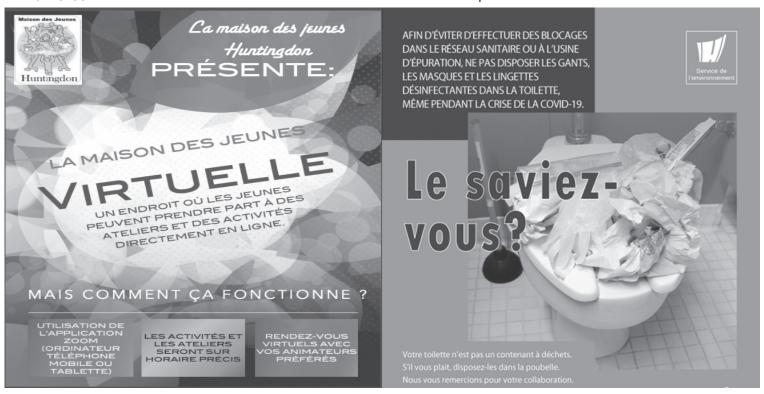
- 24 Recommandation CCU / Projet triplex rue Saint-Clément
- 25 Hydro-Québec demande de raccordement Ferme Bella
- 26 Certificat de localisation / 581, Notre-Dame (Jovy)

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

27 Deck hockey / Soumission & suite du dossier

CONTRIBUTION MUNICIPALE ET APPUI

- 28 Fonds de la criminalité / Paiement Maison des Jeunes
- 29 Demande d'appui / Fonds pour la large bande (CRTC)
- 30 Défi Métropolitain 31 mai 2020
- 31 Diocèse de Valleyfield / Souper bénéfice des Œuvres de l'Évêque 27 mai 2020



NOUVELLES COMMERCIALES

J'ACHÈTE BLEU

La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) lance aujourd'hui la campagne J'achète bleu, afin de soutenir l'économie d'ici et encourager les entreprises québécoises en ligne. La FCCQ répond à l'appel lancé par le premier ministre du Québec, François Legault, pour promouvoir l'achat local pour contrer les impacts économiques de la COVID-19.

Profitons en pour acheter dans les commerces de Saint-Chrysostome. Plusieurs offrent l'achat en ligne ou la livraison. Soutenons-nous!

COVID-19 et sollicitations frauduleuses auprès des aînés:

SOYEZ VIGILANTS DURANT VOTRE ISOLEMENT

À titre de mesure exceptionnelle, le gouvernement du Québec a demandé aux personnes de 70 ans et plus de rester à la maison et de ne pas fréquenter les lieux publics. Cette situation pourrait exposer les personnes aînées à différentes formes de sollicitations frauduleuses. Les Services de police souhaitent donc vous rappeler certains conseils de prévention afin d'assurer votre sécurité et celle de vos proches durant la période d'isolement actuelle.

CONSEILS DE PRÉVENTION

Si un proche, un voisin ou un bénévole offre de vous rendre service, il est fort probable que le désir de cette personne soit de vous aider pour contribuer au mieux-être de sa communauté. Si vous désirez tout de même utiliser son service ou lui offrir une compensation financière, voici quelques conseils de prévention:

- ♦ Vérifiez d'abord les attentes de la personne ou de l'organisme qui vous rend service;
- ♦ Vérifiez la valeur du service;
- ♦ Convenez ensemble d'une contribution raisonnable;
- ♦ Ne laissez entrer personne chez vous;
- Même si vous ne pouvez pas sortir pour aller à une institution financière :
- Ne divulguez jamais vos informations personnelles et vos numéros d'identification personnels (NIP);
- Vérifiez régulièrement votre relevé bancaire. Si vous y repérez des transactions ou des frais inhabituels, communiquez avec votre institution financière;
- ♦ Souvenez-vous que vous n'êtes pas obligés de donner ou de vendre vos biens à rabais (maison, téléviseur, bijou, etc.).

SOYEZ VIGILANTS

Des entreprises privées offrent des tests «rapides» de dépistage de la COVID-19. Seuls les hôpitaux sont actuellement autorisés à effectuer ces tests. Aucun autre test n'est authentique ou ne garantit pas des résultats exacts.

Méfiez-vous des informations fausses ou trompeuses.

Consultez l'information la plus récente de l'Agence de la santé publique du Canada au https://www.canada.ca/fr/santepublique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html ou de l'Organisation mondiale de la santé au : https://www.who.int/.../emerg.../diseases/novel-coronavirus-2019.

De plus, les consommateurs achètent de grandes quantités de produits et les revendent plus cher. Ces produits peuvent être périmés, être d'une qualité inférieure et accroître vos risques pour la santé.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

Communiquez avec la Sûreté du Québec si des personnes mal intentionnées vous ont sollicités afin d'en informer rapidement les policiers en composant le 310-4141 (cell. 4141). Pour toutes urgences, composez le 911.

Communiquez avec le Centre antifraude du Canada pour signaler la fraude en composant le 1 888 495-8501 ou en allant directement sur leur site Internet à :www. antifraudcentre-centreantifraude.ca.

La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) lance aujourd'hui la campagne J'achète bleu, afin de soutenir l'économie d'ici et encourager les entreprises québécoises en ligne. La FCCQ répond à l'appel lancé par le premier ministre du Québec, François Legault, pour promouvoir l'achat local pour contrer les impacts économiques de la COVID-19.

Profitons-en pour acheter dans les commerces de Saint-Chrysostome. Plusieurs offrent l'achat en ligne ou la livraison. Soutenons-nous!



NOUVELLES COMMERCIALES

DES NOUVELLES DE NOS COMMERCES

En date du jour (31 mars 2020)

- ♦ Metro Charrette : Ouvert au public du lundi au samedi de 9h00 à 20h00, fermé le dimanche.Livraison gratuite disponible pour les citoyens de Saint-Chrysostome: 450-826-3193
- ♦ Pharmacie Proxim : Ouvert à la clientèle du lundi au vendredi de 11h00 à 18h00, commandes téléphoniques dès 9h00. Samedi, ouvert à la clientèle de 12h00 à 16h00, commandes téléphoniques dès 10h00. Dimanche, accès fermé, livraison seulement. La pharmacie offre également le service de commande via leur page Messenger pour désengorger les lignes téléphoniques. Livraison 7 jours sur 7 en avril.
- ♦ Dépanneur Bariteau : ouvert au public selon l'horaire habituel
- ♦ G.P automobile : Les services mécaniques sont ouverts seulement pour les véhicules des gens travaillant aux services essentiels, remorquage 24/7, poste d'essence ouvert du lundi au vendredi de 6h30 à 20h00, les samedi et dimanche de 8h00 à 20h00. Pour plus d'informations: 450-826-4684.

BÉNÉVOLAT

Vous souhaitez apporter votre aide en ces temps difficiles? Le centre multiservice Un Coin de Chez Nous est à la recherche de bénévoles pour les services de repas roulants. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec eux 450-826-4425.

- ♦ Magasin Machabée Home Hardware: Ouvert du lundi au samedi 8h-17h / Dimanche: Fermé Offre toujours le service de livraison gratuitement*. Appelez-nous pour passer votre commande (450) 826-4986 et pour connaître les détails.
- ♦ Restaurant Bravo Pizzéria : Repas pour emporter du mardi au dimanche de 16h00 à 21h00 au 450-826-4797
- ♦ Garage Roger Renaud : Les services mécaniques sont ouverts seulement pour les véhicules des gens travaillant aux services essentiels, remorquage 24/7, pour information: 514-773-6185
- ♦ Dépanneur Jovy : ouvert au public selon l'horaire habituel
- ♦ Caisse Desiardins : Comptoir fermé mais guichet ouvert. Le service à la clientèle (comptoir) demeure ouvert à la caisse Desjardins de Ormstown.
- ♦ Boutique Passion fleurie : fermé au public, mais ils offrent le service de livraison au 450-826-3511
- ♦ Poste Canada: Ouvert lundi, mardi. mercredi et vendredi de 11h00 à 16h00 et le jeudi de 11h00 à 17h00
- ♦ Gaz Métro : ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 20h00 et le samedi et dimanche de 8h00 à 20h00.

- ♦ Municipalité de Saint-Chrysostome : fermé au public mais les employés sont en poste pour les services essentiels: 450-826-3911. Nous avons également ouvert une ligne pour les personnes de 70 ans et plus qui doivent rester confiner à la maison en cas de besoin : 514-917-0669
- ♦ Restaurant Mémé Dora : fermé mais vente de chocolat de pâques faits à la main Vendredi le 10 avril 2020 de 10:00 à 16h00, Samedi le 11 avril 2020 de 10:00 à 16h00, Dimanche le 12 avril 2020 de 10:00 à 16h00
- ♦ Restaurant Pizzéria Québec : Repas pour emporter et livraison seulement de 16h00 à 21h00, 450-826-0753 ou 450-826-0763

CABANE À SUCRE:

- ♦ La cabane à Midas : offre repas pour emporter au 450-826-0172 ou 514-913-3884
- ♦ La cabane L'Hermine : offre repas pour emporter, visitez www.hermine.ca pour faire votre commande.

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES:

♦ Un coin de chez nous : fermé au public, organisme offrant le service de référence aux citoyens vers les bonnes ressources et service de repas roulants.

Au besoin, veuillez communiquer au 450-826-4425

♦ Les Aidants naturels :

Fermé au public, offre des consultations téléphoniques au besoin selon l'horaire habituel : 450-826-1243

♦ Transport adapté : 1-844-359-6024 poste 3123, il faut appeler avant 15h00, transport pour raison médical



** cos de cris* (450) 371-4090

La Bouffe Additionnelle a telephonique de repos à 35 (450) 264-2241

CORONAVIRUS (COVID-19)

MOBILISER LES BÉNÉVOLES

Pour maintenir les services
communautaires qui sont
fondamentaux pour les personnes
vulnérables, notamment
les banques alimentaires



Un guichet unique pour tout le Québec

jebenevole.ca

- Les organismes y présentent leurs besoins
- Les candidats bénévoles s'y manifestent

APPEL À TOUS!



